

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 20581
Numéro SIREN : 403 923 576
Nom ou dénomination : A.F.M

Ce dépôt a été enregistré le 30/05/2022 sous le numéro de dépôt 69239

AXESS CONSEIL

*Société de commissariat aux comptes
inscrite à la compagnie Régionale de Paris*

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SARL AFM
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

AFM

96 RUE DE LA VICTOIRE – 75 009 PARIS

RCS Paris 403 923 576

AXESS CONSEIL

*Société d'expertise Comptable
inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables
de la région Ile de France
Société de Commissaires aux comptes
inscrite à la compagnie Régionale de Paris*

*24, Rue Feydeau
75 002 Paris
Tel.01 53 34 07 24
Fax.01 40 26 44 17
Gtzinmann@axessconseil.com*

**AFM
96 Rue de la Victoire
75 00 9Paris**

Rapport du commissaire à la transformation sur la transformation de la société à responsabilité limitée AFM en société par actions simplifiée

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision des associés en date du 18/05/2022, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Au 31 décembre 2021, date d'arrêté des derniers comptes annuels qui n'ont pas été certifiés par un commissaire aux comptes, le chiffre d'affaires s'élevait à hauteur de 2 921 K€ pour l'exercice 2021 ;
- L'exercice 2021 présente un résultat net de 232 261.05 €.

Nos contrôles ont portés sur les comptes établis au 31/12/2021, correspondant à un exercice de 12 mois. Ces comptes qui n'ont fait l'objet ni d'un audit, ni d'un examen limité au 31/12/2021 font apparaître les éléments suivants :

	31/12/2021
Total Bilan	1 750 474,00
Capitaux Propres	756 448,00
CA	2 921 079,00
Charges exploitation	2 639 953,00
Résultat Financier	(738,00)
Résultat Exceptionnel	(351,00)
Résultat	232 261,00

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Paris, le 25/05/2022

Axess Conseil SAS
Commissaire à la transformation
Membre de la compagnie régionale de Paris
Guy Tzinmann
Associé

AXESS CONSEIL
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
24, Rue Feydeau
75002 Paris
Tel. 01 53 34 07 24 Fax. 01 40 26 44 17
RCS Paris 484 691 498 00022

